Sports, Piscine et Spa

Préparez vous à la réouverture de l' AB Sports Piscine et SPA !

PLAN DE REPRISE

Protocole sanitaire et guide des bonnes pratiques

QUEL COMPORTEMENT ADOPTER AU SEIN DE VOTRE CENTRE AQUATIQUE À LA RÉOUVERTURE ?

Pour plus d'informations, consultez www.ab-experiences.com

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

1 CONTEXTE

Le plan de reprise d'activité présenté dans ce document est destiné à coordonner les opérations de réouverture et d'exploitation de l'établissement suite à la fermeture de novembre 2020 dans le contexte de l'épidémie de Covid 19.

Il présente l'organisation retenue par la société d'exploitation afin de répondre aux différentes recommandations publiées par l'état. (Ministère des sports, ARS, Ministère du travail…) pour reprendre le fonctionnement de l'activité.

Il est prévu que ce protocole fasse l'objet d'une approbation par la préfecture et par le délégant avant réouverture.

Il servira également de support commun à l'ensemble des équipes ainsi qu'aux sous-traitants de l'équipement pour appliquer les mesures essentielles à la sécurité du public et du personnel.

Ce guide présente :

- Les gestes de protection individuelle et collective
- Les mesures d'hygiène personnelles et collectives
- L'organisation des usages au sein des établissements
- Les procédures de nettoyage et de désinfection des espaces et des équipements

Guides de référence :

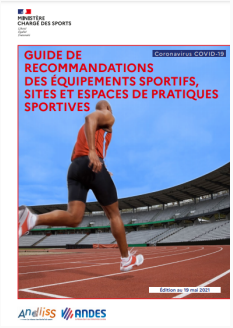

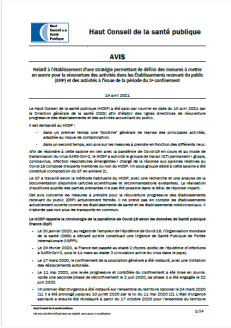

2 INFOS GÉNÉRALES

RESPONSABILITÉ DES USAGERS

L'usager est un acteur dans la lutte contre l'épidémie du Covid–19. À ce titre il suit les règles établies et qui lui sont communiquées dès l'entrée. Les usagers se doivent de respecter ces usages dans tous les espaces, dans les espaces plus réduits ils feront preuve de patience en respectant les protocoles d'entrées/sorties définis par l'exploitant.

Le non-respect des obligations disponibles à l'accueil de l'établissement entraîne, sur simple décision du responsable, l'exclusion du contrevenant et n'ouvre droit à aucun remboursement du prix payé.

L'accès au centre est interdit aux personnes présentant des signes respiratoires ou digestifs.

RESPECT DES GESTES BARRIERE ET DES BON RÉFLEXES À ADOPTER

Afin de limiter la propagation du virus, il est demandé à chaque usager d'appliquer les gestes barrières ainsi que la charte des "bons réflexes à adopter".

Le port du masque est ainsi obligatoire jusqu'à l'accès aux vestiaires pour les pratiquants et doit être garder pour les accompagnants. Il reste néanmoins interdit dans les espaces aquatiques.

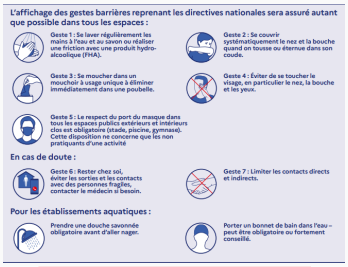

TRACABILITÉ DES USAGERS

Pour pouvoir permettre à l'Agence Régionale de Santé ou l'assurance maladie de contacter les cas contact d'une personne positif au Covid-19. Le centre s'assura de mettre en place un QR Code TAC-Signal que les usagers devront scanner via l'application "Tous anti-Covid". Et pour les personnes ne disposant pas de téléphone un registre papier sera mis à la disposition des usagers.

RESPONSABILITÉ DU PERSONNEL

Le personnel aura à sa disposition tous les matériels et équipements requis pour préserver et garantir les meilleures conditions de travail.

Le personnel du centre aura pour missions de vous informer, de procéder aux désinfections et de veiller au bon respect des règles sanitaire et de distanciation.

PROTOCOLE DE DÉSINFECTION

L'exploitant s'engage à mettre en œuvre deux types de désinfections conformes aux recommandations des autorités sanitaires.

- ·Une désinfection quotidienne : Maintien de la procédure de désinfection existante, le produit utilisé « Desintex » est conforme à la norme virucide EN 14476
- ·Une désinfection permanente : Mise en place d'une « check-list » des points qui doivent être désinfectés par pulvérisation de "Desintex"
    - Vestiaire : Désinfection des cabines, des casiers et des sanitaires après chaque utilisation dans la mesure du possible.

- Réception : désinfection permanente des points de contact dès que possible.
- Matériel : Double désinfection à chaque utilisation de matériel

ORGANISATION DE LA CIRCULATION

Durant votre visite dans le centre, le sens de circulation ainsi que les fils d'attentes seront indiqués par des affiches ou des marquages au sols.

Ce sens de circulation a pour objectif de faire respecter la norme de distanciation spatiale spécifique à chaque moment de la visite (accueil, activité statique, activité avec déplacement, baignade...). Mais aussi pour éviter au maximum les croisements des usagers au sein de la structure.

3 GESTION DES FLUX

A L'ACCUEIL

Veillez à respecter les distanciations physiques en vous appuyant des marquage au sol.
La désinfection des mains est obligatoire en rentrant dans l'établissement en utilisant le gel hydroalcoolique mis à disposition.
Le port du masque est obligatoire dès l'entrée et jusqu'au vestiaire.
Une seule famille sera acceptée par poste de vente.
Privilégiez le mode de paiement sans contact

DANS LES VESTIAIRES ET DOUCHES

Pensez à prendre un sac avec le minimum nécessaire à la pratique sportive.
Toutes les affaires personnelles doivent être déposées dans les casiers.
Jetez votre masque à usage unique dans les poubelles prévues à cet effet et désinfectez-vous les mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition.
Evitez de passer trop de temps dans les vestiaires pour réduire les croisements dans les vestiaires.
L'utilisation des sèches cheveux reste interdite.
Pour pouvoir accéder aux bassins une douche savonneuse sera obligatoire y compris les cheveux.

DANS L'ESPACE PISCINE

Respectez bien la distanciation physique de 2 m entre personnes de familles différentes sur les plages ainsi que dans les bassins.
Le matériel de nage est disponible uniquement sur demande auprès de MNS et doit être rendu en zone de retour pour désinfection.

DANS L'ESPACE FITNESS

Veillez à se désinfecter les mains à l'entrée de la salle.
Pensez à prendre seulement un petit sac avec le minimum nécessaire à la pratique sportive
Désinfectez le matériel avant et après chaque utilisation
Le matériel individuel est disponible uniquement sur demande auprès du coach et doit être rendu en zone de retour

4 GESTION DES JAUGES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Distanciation de 1 m avec masque et de 2 m sans masque ou 4m² par pratiquant.
Réduction de la Fréquentation Maximale Instantanée (FMI) de 50%.
Soit pour la partie **Piscine** 250 personnes maximum autorisées.
Et 85 personnes pour l'espace **Fitness.**

JAUGES DÉTAILLÉES

Piscine par plan d'eau :

- Bassin natation : 8 par ligne soit 32 personnes dans le bassin
- Bassin loisirs : 45 personnes
- Pataugeoire : 8 personnes
- Espace détente : 20 personnes

Ecole De Natation :

- Cours EDN Enfant: 9 personnes
- Cours EDS : 9 Enfants / 15 Ados-Adultes
- Cours Polo : Mercredi 9 personnes / Samedi 15 personnes
- Bébés nageurs : 10 familles
- Cours EDN Adulte : 9 personnes

Activité Aqua :

- Aqua Essentiel / Sculpt / Pulse : 20 personnes
- Aqua Bike : 8 personnes
- Aqua Relax / Slim : 9 personnes

Fitness :

- Espace Cardio-Muscu : 39 personnes
- Cours plateau : 26 personnes
- Cours extérieur : 25 personnes

Activité Bien-être

- Yoga Aérien : 8 personnes
- Sophrologie : 8 personnes

RESTRICTION D'ACCES

En cas de difficulté pour faire respecter les règles de distanciation physique et les gestes barrières. l'établissement se réserve le droit de fermer temporairement la vente de billet.